

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 3 février 2022
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON**

N° 17

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 10/02/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/02/2022
(accusé de réception du 10/02/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subventions sportives de haut niveau collectif

Dans le cadre de sa politique de développement sportif, la ville de Quimper a mis en place un dispositif de soutien financier aux associations sportives de haut niveau. L'enveloppe globale allouée s'élève à 322 800 €.

I/ Subventions pour projet de sport collectif de haut niveau et de niveau national :

- Compte 414-6574-711

Dans le cadre de sa politique de développement sportif, la ville de Quimper a mis en place un dispositif de soutien aux projets de sport collectif de niveau national.

Au vu des bilans réalisés à l'issue de la première période de la saison 2021/2022, il est proposé au conseil municipal d'accorder les subventions suivantes pour la deuxième partie de la saison susvisée (la première partie de la saison ayant déjà fait l'objet des délibérations de juin 2021) afin de soutenir les associations dans la réalisation de leurs projets.

Après étude des dossiers déposés par les associations sportives, il est proposé de répartir comme suit l'enveloppe de 322 800 € :

- | | |
|---|-----------|
| - SASP UJAP Quimper 29 (Basket Pro B masculine) | 168 800 € |
| <i>Solde de la saison 2021/2022 (total de 422 000 €)</i> | |
| <i>- versement n°1 : 253 200 € (versé au conseil municipal du 24 juin 2021)</i> | |
| <i>- versement n°2 : 168 800 €</i> | |
|
 | |
| - Quimper Volley 29 Elite (Division Elite Féminine) | 136 000 € |
| <i>Solde de la saison 2021/2022 (total : 340 000 €)</i> | |
| <i>- versement n°1 : 204 000 € (versé au conseil municipal du 24 juin 2021)</i> | |
| <i>- versement n°2 : 136 000 €</i> | |

- Quimper Cornouaille Tennis de Table (Pro Féminine) 18 000 €
Solde de la saison 2021/2022 (total : 45 000 €)
- versement n°1 : 27 000 € (versé au conseil municipal du 24 juin 2021)
- versement n°2 : 18 000 €

Madame Marie-Pierre JEAN-JACQUES étant sortie de la salle (ne prenant part ni aux délibérations ni au vote), après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés (48 voix pour) :

- 1 – d'accorder les subventions énumérées ci-dessus ;
- 2 – d'autoriser madame la maire à signer les avenants à intervenir.